

1 rue de la gare
68190 RAEDERSHEIM
© 03 89 48 11 37
D 03 89 48 89 14
A accueil.raedersheim@orange.fr



17 rue Guy De Place 68800 VIEUX-THANN ☎ 0 977 409 440 昼 03 89 37 05 96

□ agence.haut-rhin@lyonnaise-des-eaux.fr

DEMANDE DE RACCORDEMENT EAU POTABLE

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR				
Nom et prénom :		, or a second of the contract of		
Adresse :				
Code Postal :	Ville:	e =		
雷 :	₫: =:	19 27 4 1 1 1 1 2 1 1 1		
★ (heures de bureau):	E-mail :			
Permis de construire n° :	Date de construction :	in the state of		
IDENTIFICATION DU MANDATAIRE (Architecte, bureau d'études)				
Mandataire :		*		
Adresse :	5			
Code Postal :		140		
Ville :				
a :				
a :	E-mail:			
LOCALISATION DU PROJET				
N°: Rue:		*		
N° section et parcelle ou de lot :	Lotissement :			
Code postal :	Ville :			
NATURE DU PROJET				
☐ Viabilisation de terrain nu		<u>.</u>		
☐ Maison individuelle				
│ □ Immeuble collectif □ en	n construction ☐ récent(e) ☐ ancien(ne)			
	2	3		
☐ Etablissement industriel demandar	nt m³ d'eau par jour – débit de pointe :	m³/h		
☐ Etablissement commercial	m3 d'eau par jour – débit de pointe :	m³/h		
□ Etablissement demandant un branchement incendie (une demande spécifique vous sera transmise) Nombre de logements desservis par le branchement à construire : Nombre d'usagers desservis par ce branchement :				

REMARQUE: l'utilisation des appareils de protection incendie est strictement interdite sous peine de poursuites.

INFORMATIONS COMPLEMEN	TAIRES	
Utilisation d'eaux de puits, de for	age, des eaux pluviales ou autres :	
Si oui : □ Arrosage □ WC, c	louches, lave-linge, lave-vaisselle	☐ Autres :
LE BRANCHEMENT SITU	JE SUR LA PARTIE PUBLIQUE SE	RA REALISE EXCLUSIVEMENT PAR SUEZ
devis estimatif des travaux la partie publique (du réseau Le délai d'intervention pour La demande de raccorden branchements (lotissement	pour la pose d'un branchement d'ea u principal jusqu'au regard de visite la réalisation du branchement est de nent est obligatoire dans tous les par exemple), SUEZ instruira le dos ssion à la mairie, joindre impérati	2 mois après la réception de l'acompte demandé. cas. Si la propriété est déjà desservie par les
OBSERVATIONS COMPLEMEN	NTÅIRES	
Signature du demandeur, le :	Validation du Maire, le :	* Validation de la Communauté de Communes, le :
		* Si nécessaire